

compromettre le développement démocratique futur de l'Afrique du Sud. Si ce pays entend opérer un changement durable et prendre la place qui lui revient au sein des nations du monde, la violence doit cesser. J'ai été découragée de voir que des dirigeants et des groupes avaient tendance à rejeter le blâme sur les autres au lieu d'accepter la responsabilité collective de mettre fin à ce climat de violence et de chercher de nouvelles façons de régler les problèmes.

Il n'y a pas de solutions faciles, mais il n'y en aura pas du tout si les gens ne se serrent pas les coudes. Si les divers partis voulaient bien mettre leurs différences de côté pour faire front commun contre la tragédie de la violence, nous aurions peut-être là un signe important de l'engagement qui s'avérera nécessaire pour ériger une nouvelle Afrique du Sud.

Le monde extérieur ne peut que jouer un rôle limité dans ce processus. Pourtant, en tant que pays qui, pendant toutes ces années, a toujours favorisé une transition pacifique en Afrique du Sud, et par souci du peuple sud-africain et de son bien-être, le Canada est prêt à répondre à une demande d'aide de la CODESA par l'entremise des Nations Unies, du Commonwealth ou d'autres mécanismes pertinents.

Par ailleurs, j'ai quitté le pays optimiste quant aux perspectives de succès du processus de négociation. Optimiste certes, mais pas ignorante des difficultés à venir. Il existe encore d'importantes divergences d'opinions dans de nombreux domaines critiques, mais il se dégage cependant entre les partis un vaste consensus pour ce qui est des principes généraux qui devraient servir de fondement à un nouveau gouvernement, à un nouvel ordre constitutionnel, et l'on est profondément conscient de l'importance vitale de ces discussions pour l'avenir non seulement de l'Afrique du Sud, mais aussi de chacun de ses habitants.

En plus des pressions morales et autres que nous avons exercées, nous, les Canadiens, pouvons être fiers de l'aide positive que nous avons apportée à la mise en place d'un nouvel ordre démocratique en Afrique du Sud. Par l'entremise, notamment, de ce que nous avons appelé notre Fonds du dialogue, nous aidons à divers égards les Sud-Africains à mettre sur pied un système démocratique adapté à leur situation particulière. Nous avons aidé le pays à élaborer une constitution, dont une Charte des droits ayant force de loi, car c'est vital. Nous contribuons aussi à donner au mouvement démocratique les moyens d'élaborer des politiques dans les secteurs prioritaires que sont la planification de l'économie, l'analyse économique, la planification de l'éducation, ainsi qu'à former les ressources qui pourront faire partie d'une fonction publique permanente. Tout cela vient en sus de l'aide que nous avons fournie et que nous continuons de fournir pour former les Sud-Africains noirs qui joueront un rôle de premier plan dans la nouvelle Afrique du Sud.